



Canton de Saint-Ciers sur Gironde

CHARTRE DE RECOMMANDATIONS

ARCHITECTURALES

ET ENVIRONNEMENTALES



Pour le canton
de Saint Ciers sur Gironde

La Communauté de Communes de l'Estuaire est engagée dans une démarche d'Agenda 21. Dans le cadre de ses travaux, j'ai souhaité qu'un groupe constitué du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE), de constructeurs publics et privés, de partenaires institutionnels et associatifs, des mairies travaille sur la mise en place d'une démarche de qualité architecturale à l'échelle du canton.

Je remercie l'ensemble des partenaires qui ont participé à ces travaux qui ont conduit à l'élaboration d'une charte architecturale ou environnementale.

Cette charte doit être un véritable outil pour les constructeurs publics et privés, les particuliers et les entreprises qui interviennent sur le patrimoine bâti. Il ne s'agit pas de créer des contraintes supplémentaires, mais de formuler un certain nombre de recommandations.

C'est grâce à ce cadre incitatif que nous pourrons préserver le patrimoine bâti et la qualité de vie sur le canton de Saint Ciers sur Gironde.

Le Président,
Philippe Plisson

SOMMAIRE



1^{ère} PARTIE

L'habitat traditionnel

-  L'architecture traditionnelle P 3
-  Recommandations architecturales P 4




2^{ème} PARTIE

L'habitat récent

-  Le pavillon et le lotissement P 5
-  Hangars agricoles P 6

3^{ème} PARTIE

Recommandations environnementales

-  *Isolation* et géothermie P 7
-  Economie d'eau et hauffage P 8
-  Contacts utiles P 9

L'architecture traditionnelle

L'habitat traditionnel présent sur le canton de Saint Ciers sur Gironde est semblable à l'habitat de la Haute Saintonge même si le sud du canton est traditionnellement plus viticole et possède donc une architecture différente.

L'habitat local se caractérise par ses matériaux (pierre calcaire, bois, tuile de Gironde), ses couleurs (tons pierres pour la façade et tons clairs pour les volets) et par ses formes simples.

La Maison de style saintongeais possède souvent une grange attenante.

L'étage a une hauteur sous plafond plus faible que le rez de chaussée.

Les fenêtres sont alignées de manière symétrique par rapport à la porte d'entrée dont le linteau est parfois voûté.

Couverture

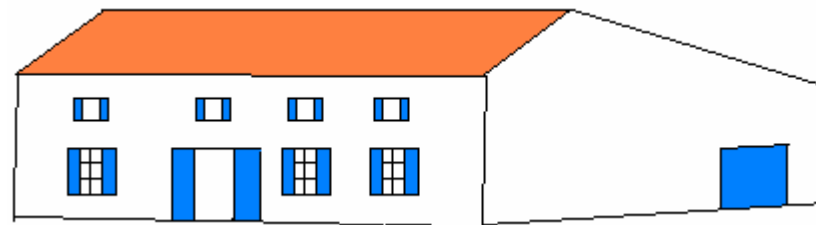
La tuile traditionnelle dite de « Gironde » est une tuile canal issue de fabriques locales. Plusieurs artisans locaux perpétuent la tradition de la tuile de Gironde.



Greniers et granges

Le bardage en bois des greniers et granges est caractéristique de la construction locale, cette particularité est à conserver autant que possible.

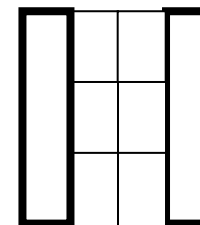
Forme traditionnelle



La forme des maisons est simple, la vue de coupe laisse apparaître généralement, une partie arrière de toiture plus longue que sur l'avant. La toiture a généralement 2 pentes, parfois 4.

Fenêtres et volets

Les fenêtres sont plus hautes que larges avec des volets en bois de ton clair ou de ton bois.



Corniches et génoises



La décoration traditionnelle génoise est très caractéristique de l'habitat traditionnel local, elle doit être conservée autant que possible.



Façades et enduits

Les pierres sont recouvertes d'un enduit à la chaux d'une couleur se rapprochant du ton pierre local (calcaire). Les pierres sont généralement apparentes autour des fenêtres.



Recommandations architecturales

Couverture

- Les tuiles doivent respecter les tons neutres et locaux.
- Privilégier les tuiles canal traditionnelles issues de fabriques locales.

*Contact : association des artisans tuiliers et fabricants de carreaux de Gironde
Maison de Pays
2, rue Ganne
33920 Saint Savin*

Façades

- Ne pas mettre de ciment sur la pierre
- Ne pas chercher forcément à laisser les pierres apparentes. Les enduits à la chaux sont préférables
- Ne pas fermer les claustras (cloisons ajourées destinées à ventiler en permanence la grange)

Maisons de bourg

Les maisons situées dans des bourgs nécessitent une attention particulière afin de préserver l'harmonie générale de la rue.

Il convient notamment d'éviter l'emploi du PVC (fenêtres, volets, avants toits, descentes des eaux pluviales).

Fenêtres et volets

- Garder une forme d'ouverture rectangulaire, éviter les arches et les ouvertures trop larges
- Privilégier le bois plutôt que le PVC
- Garder des portes d'entrée pleines (sans vitrage) avec éventuellement un vitrage sur la partie haute mais garder une seule couleur pour la porte
- Eviter les volets roulants et s'il y en a, éviter les coffres apparents en façade
- Privilégier des fenêtres avec 3 carreaux en hauteur et 2 en largeur (similaires aux fenêtres traditionnelles).



Les fenêtres à larges ouvertures ne correspondent pas au format traditionnel local.

Couleurs

Pour les façades, les tuiles, les clôtures ou les fenêtres et volets, les couleurs doivent garder des **tons neutres**.

Il convient donc d'éviter autant que possible les couleurs vives.

Portails et Clôtures

- La clôture doit rester simple et si possible transparente, agrémentée de végétaux et reprenant de préférence des essences locales.
- Privilégier des haies végétales avec plusieurs essences d'arbustes.
- Essayer de ne pas dépasser une hauteur de 60 cm pour les murets et 130 cm pour les grillages.
- Eviter les couleurs vives, privilégier les matériaux locaux.
- Eviter les piliers de portails en blocs préformés et les portails en PVC.



Les couleurs vives, notamment pour les clôtures sont à éviter.

Les clôtures grillagées évitent les cassures visuelles.



Le pavillon et le lotissement

La simplicité est toujours synonyme de qualité et de longévité

Pour s'inscrire dans la durée :

- Eviter les pastiches, tout ce qui sonne « faux » et « artificiel »
- Eviter les décrochements et rajouts non justifiés, les volumes disparates

Pour éviter la perte d'identité locale :

- Eviter l'imitation des styles rapportés d'autres régions (basque, provençal...)
- S'adapter au contexte local et utiliser des couleurs et des matériaux locaux

L'importance de l'implantation

L'implantation des maisons isolées sur leur parcelle conduit à une banalisation urbaine. Il convient donc de réserver ces constructions sur des sites où la taille de la parcelle permette une bonne implantation paysagère grâce à une végétation dense ou à une architecture remarquable.

Il convient de préférer autant que possible des maisons mitoyennes qui permettent d'**économiser l'espace**.

Le mélange des implantations est également préférable afin de créer des ambiances de rues ou de villages.

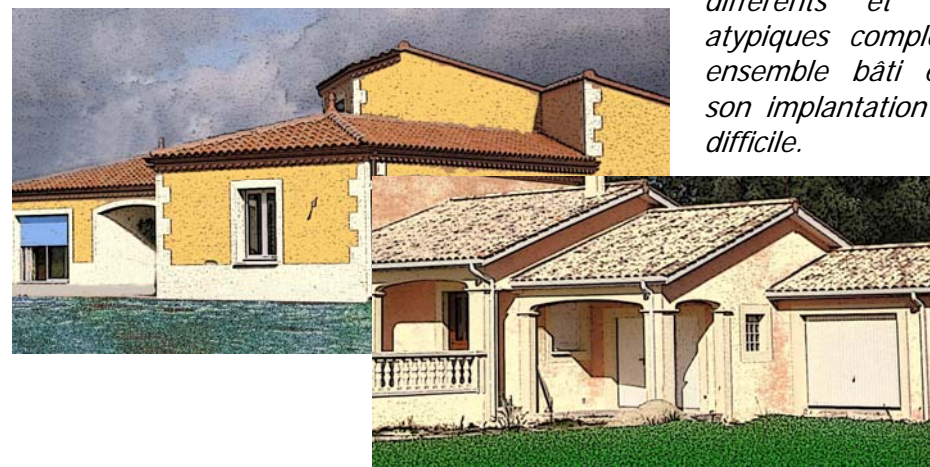
Les implantations en hauteur (sur une butte...) sont déconseillées car elles sont plus visibles.



Ce décrochement dans la toiture de plus en plus courant n'apporte pas de confort supplémentaire, augmente le coût de construction et s'intègre difficilement dans le paysage local.



Des ajouts de volumes différents et de styles atypiques complexifient un ensemble bâti et rendent son implantation paysagère difficile.



Couleurs et corniches

- Eviter les couleurs trop vives pour les enduits de murs, les tuiles ou les volets.
- Les volets et fenêtres ne doivent pas être trop foncés.
- Les couleurs des ferrures des volets doivent être de la même couleur que le bois.
- Eviter les tuiles trop nuancées et le bois trop doré.
- Ne pas chercher à créer des génoises ou corniches car le style traditionnel est très difficile à reproduire.

Bâtiments agricoles

Pour des constructions agricoles respectueuses des paysages

L'insertion d'un bâtiment agricole dans le milieu environnant dépend du soin apporté à la conception du bâtiment, à son implantation sur la parcelle, au choix des matériaux, de leurs couleurs et de l'aménagement des abords.

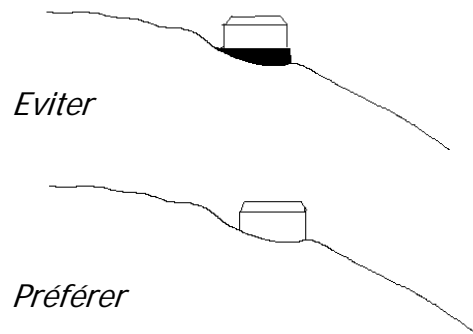
Pièges à éviter

Ces quelques principes de base faciles à mettre en œuvre permettent d'éviter la plupart des problèmes d'intégration paysagère des hangars.

- Eviter les constructions visibles de toute part (notamment situées sur un point haut).
- Eviter d'effectuer des terrassements conséquents. Les talus créés sont notamment trop en rupture avec le paysage environnant.
- Eviter d'utiliser des couleurs inadaptés avec le patrimoine bâti existant, la construction nuit à l'homogénéité et à l'harmonie du site.

Le remblai est une réponse technique aux parcelles en pente mais les remblais nuisent à la continuité du paysage.

Il est préférable de décaisser plutôt que remblayer.



Les couleurs

Les tonalités chaudes du bois contribuent à l'intégration des bâtiments dans leur paysage.

Sa mise en place est simple, rapide et peut rester parfaitement écologique suivant ses traitements.

Il offre de plus des qualités d'isolant thermique et permet une régulation naturelle de l'hygrométrie

L'utilisation des plantes grimpantes est une solution simple et peu coûteuse et rapide pour recouvrir les façades des bâtiments agricoles.

Au fil des saisons les couleurs des murs végétalisés changent et restent en harmonie avec la saison.

Le métal, matériau de bardage le plus utilisé offre une palette de couleurs très large. Eviter d'utiliser des couleurs trop vives.

Les tons de couleurs neutres sont à privilégier.



Le choix de la couleur est un élément primordial quant à l'implantation paysagère des hangars.

Ici la couleur beige des murs et rouge du toit rappelle les tons traditionnels. La forme du bâti renvoie de plus à la coupe traditionnelle.

Isolation et géothermie

L'isolation thermique

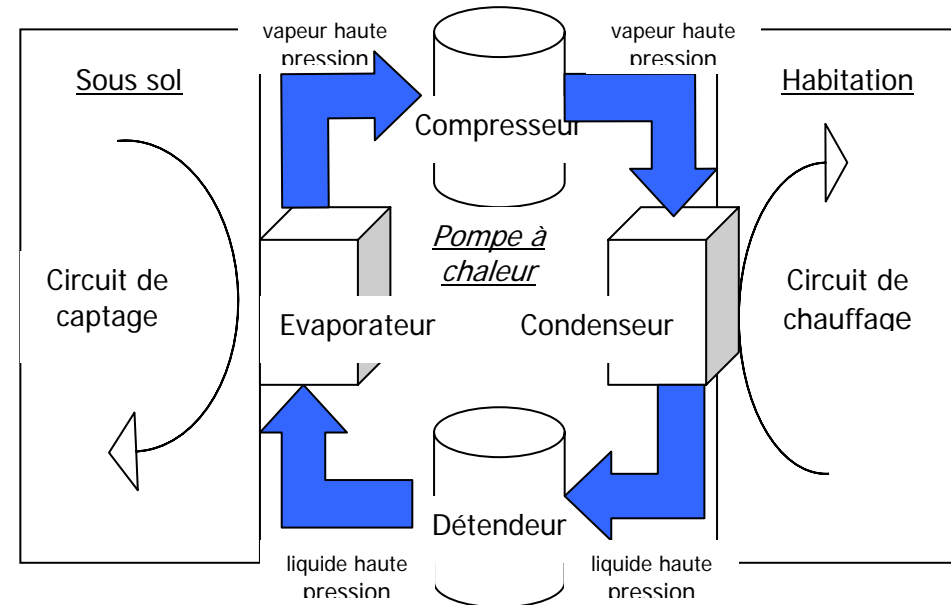
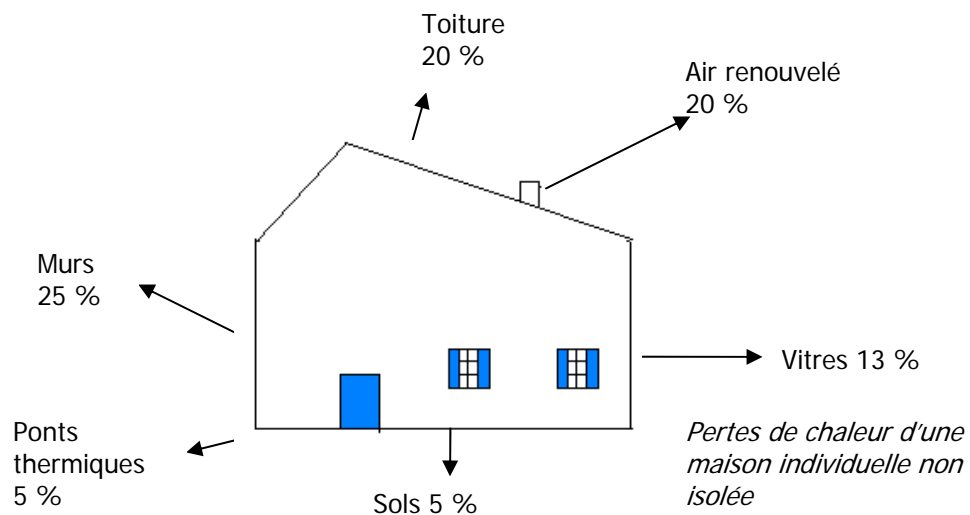
La réduction des consommations d'énergie pour le chauffage et/ou la climatisation entraîne immédiatement une réduction de la facture et diminue la pollution.

Une isolation doit toujours être associée à une ventilation bien réalisée qui peut être naturelle ou assistée mécaniquement et ne doit jamais être exécutée sur des parois présentant des signes d'humidité.

Il existe une grande diversité de matériaux isolants. Pour choisir un produit isolant, on peut prendre en compte sa résistance thermique R qui figure sur l'étiquette du produit. Plus R est important, plus le produit est isolant.

La certification ACERMI certifie la résistance thermique, le comportement à l'eau et le comportement mécanique des produits isolants.

Certains matériaux d'isolation sont inclus dans les murs porteurs tels que le béton cellulaire ou la brique monomur terre cuite. Ces matériaux sont certifiés par la norme NF ou CSTBat.



La pompe à chaleur géothermique

Cet équipement présente des performances intéressantes puisque pour un kilowatt-heure d'énergie électrique consommé, il restitue trois à quatre kilowatt-heure d'énergie de chaleur pour le logement.

Le principe de la pompe à chaleur est de prélever de la chaleur dans le sous sol du jardin, d'augmenter son niveau de température et de restituer cette chaleur dans l'habitation.

En tenant compte de la consommation électrique nécessaire au fonctionnement d'auxiliaires (pompe de circulation...), ce système peut permettre d'économiser 60 % de la facture de chauffage comparée à celle d'un chauffage électrique conventionnel.

Les capteurs enterrés peuvent être verticaux ou horizontaux. Les capteurs horizontaux sont les moins chers à poser mais nécessitent une surface de terrain suffisante.

Economies d'eau et chauffage

Récupérateurs d'eau de pluie

La récupération d'eau de pluie peut faire économiser quelques dizaines de mètres cubes et donc quelques centaines d'euros chaque année sur la facture d'eau.

Son principe est très simple. Le récupérateur est directement relié à la gouttière de la maison. L'eau est stockée dans un réservoir d'une capacité de 300 à 800 litres résistant au gel et traité anti UV. L'eau reste disponible grâce à un robinet auquel il est possible de raccorder un tuyau d'arrosage.

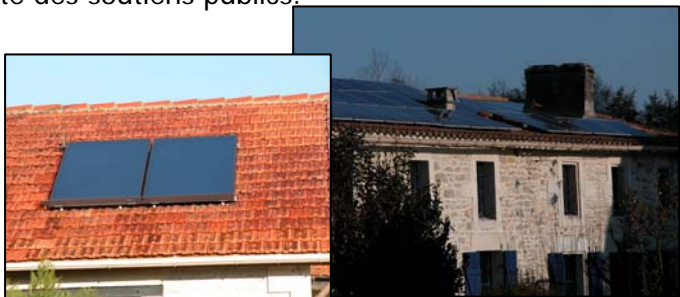


Chauffe eau solaire individuel

Un chauffe eau solaire individuel produit entre 50 et 70 % de l'énergie nécessaire à l'eau chaude sanitaire d'une famille.

Il comprend des capteurs solaires placés le plus souvent en toiture et un ballon d'eau chaude. Pour relier ces deux parties, une tuyauterie calorifugée transporte un liquide caloporteur. Un dispositif de chauffage d'appoint se déclenche en cas de manque d'ensoleillement.

3 à 5 m² de capteurs permettent de chauffer selon les régions un ballon de 200 à 300 litres. Son coût est compris entre 3 800 et 5 500 € TTC pose comprise avant prise en compte des soutiens publics.



Chauffage au bois

L'achat d'un appareil de chauffage au bois moderne permet d'être mieux chauffé, de recharger le foyer moins souvent et de moins polluer.

Le rendement des inserts, poêles ou chaudières de chauffage central s'est en effet considérablement amélioré :

- Les poêles en fonte et en matériaux réfractaires ont des rendements élevés, des émissions faibles et une autonomie importante. Plus coûteux, ce sont aussi les plus performants.
- Les chaudières à combustion horizontale et les chaudières à combustions inversée ont un rendement de 10 points supérieur aux chaudières à combustion montante.

Le **label « Flamme verte »** est le label de qualité du chauffage au bois. Ce label garantit des appareils qui allient sécurité, performances énergétiques et environnementales.

Crédits d'impôts

Les achats de matériaux d'isolation ou d'appareils de chauffage utilisant une source d'énergie renouvelable ouvrent droit à un crédit d'impôt allant jusqu'à 40 % du montant des dépenses.

Si le crédit d'impôt est supérieur au montant de l'impôt dû, l'excédent vous sera remboursé. Si vous n'êtes pas imposable, c'est la totalité du crédit d'impôt qui sera remboursée.

CONTACTS UTILES

ADEME Aquitaine

6 quai de Paludate
33000 Bordeaux Cedex
Tél : 05 56 33 80 00
Mél : ademe.aquitaine@ademe.fr
Site internet : www.ademe.fr/aquitaine

ANAH - Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat

Cité administrative, tour B, BP 90
33090 Bordeaux Cedex
Tél. : 05 56 24 81 99
Site internet : www.anah.fr

ANIL - Agence Nationale pour l'Information sur le Logement

Information sur le Logement et la Réglementation.
2, boulevard Saint-Martin - 75010 Paris
Tél. : 01 42 02 65 95
Site internet : www.anil.org

Association des artisans tuiliers et fabricants de carreaux de Gironde

Maison de Pays
2, rue Ganne – 33920 Saint Savin

CAUE - Conseil d'Architecture, de l'urbanisme et de l'Environnement

4^{ème} mardi de chaque mois- permanence à la Maison de la Solidarité- 11h à 12h30- 17 Av. André Lafon – Saint Ciers-sur-Gironde
Tél : 05 57 32 66 99

CCE - Communauté de Communes de l'Estuaire

38, avenue de la République 33820 Braud Saint Louis
Tél : 05 57 42 61 99
Site internet : www.cc-estuaire.fr

SDAP - Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine

Place Raymond Colom 33000 Bordeaux
Tél : 05 56 00 87 10
Site internet : www.culture.gouv.fr/culture/sites-sdaps/sdap33/index.htm

Espaces info énergie à Bordeaux

CLCV Union Gironde

Résidence le Ponant, 2, terrasse du 8 mai 1945
Tél. : 05 56 90 74 73 - Mél : pie.bordeaux.clcv@wanadoo.fr

CREAQ, Maison de la nature – 3, rue de Tuzia

Tél. : 05 57 95 97 04 – Mél : creaq@wanadoo.fr

PACT Habitat et Développement – 211, cours de la Somme

Tél. : 05 56 33 88 88 - Mél : info@pactgironde.com

Les partenaires de cette charte architecturale et paysagère

CAUE
SDAP
MAISONS BEAU
AQUITANIS
IGC
MCA
GIRONDE HABITAT
DDE
CONSEIL GENERAL
PAYS DE LA HAUTE GIRONDE
CAF
EDF service



Canton de Saint-Ciers sur Gironde